

Procès-verbal – reprise des travaux de la 28^e assemblée ordinaire du 14 avril 2015. La réunion s'est tenue le mercredi 22 avril 2015 de 20 h 05 à 21 h 31 pour terminer les points 9.2 à 12.

PRÉSENCES

Conseil d'éducation

Monsieur Réal Allain
Monsieur Gilles Bourque, président
Monsieur Gilles Cormier
Madame Pamela Doiron
Monsieur Joël Émond
Monsieur Marc LeBlanc
Monsieur Roger Martin, vice-président
Monsieur Gérard McKen
Monsieur Willy Wilondja

District scolaire francophone Sud

Madame Monique Boudreau, directrice générale et secrétaire du CED
Monsieur Luc Lajoie, directeur des services administratifs et financiers
Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance
Monsieur Steve Lapierre, coordonnateur des relations stratégiques

ABSENCES

Monsieur Michel Côté
Madame Monique Poirier

9.2 Budget 2015-2016

Le président réitère qu'il n'a pas encore reçu d'échos du budget du district 2015-2016. Les détails concernant le budget devraient être connus cette semaine.

9.3 Examens des limites des sous-districts

En vue des élections des conseils d'éducation de district en 2016, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance procède à l'examen des limites des sous-districts conformément à l'article 36.21 de la Loi sur l'éducation. Le président a reçu une lettre du ministre à cet effet – échéancier pour répondre à cette lettre : 22 mai 2015.

Le conseiller LeBlanc est d'avis que le Conseil devrait revendiquer les deux postes de conseillers experts qui n'ont jamais été comblés. Le CED est sous représenté par rapport aux autres districts. Il y aurait aussi lieu de réexaminer le territoire et d'établir le nombre de conseillers et conseillères dans chaque sous-district selon le nombre d'élèves et d'écoles. Un suivi sera fait lors de la prochaine réunion du CED (nombres d'écoles et nombres d'élèves par sous-district).

9.4 Participation des CPAE au Congrès de la FCENB 2015

Suite à une demande en septembre dernier des présidences des CED, que l'ensemble des CPAE soit invité à participer au Congrès 2015, le président du Conseil d'administration de la FCENB a fait parvenir une lettre au président du CED-DSF-S. La FCENB souhaite connaître la réflexion du CED à ce sujet. L'information relative aux sommes budgétisées et les dépenses octroyées ainsi que les coûts de formation des CPAE pour les 3 dernières années a été envoyée aux membres du CED le 17 mars.

Les CPAE reçoivent un budget d'opération à chaque année. Pour sa part, le CED prévoit des fonds dans son budget d'opération pour la formation des CPAE. Avant de prendre une décision définitive, le CED souhaite explorer ce que cette participation pourrait représenter du point de vue budget et de voir si les CPAE sont intéressés.

2015-04-22 – CED – DSF-S – 239

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil exprime son intérêt à l'idée que les CPAE participent au congrès de la FCENB, mais qu'il désire poursuivre les discussions en lien avec les démarches (dépenses, etc.). (Gilles Cormier, Réal Allain)

Unanimité (abstention : Gérard McKen)

Le CED enverra une lettre à la FCENB pour l'informer de cette décision.

9.5 Changements à la politique 409

La Politique 409 a été révisée en vue d'inclure des déclencheurs pour les études de viabilité et afin de clarifier les normes par rapport à la planification pluriannuelle des infrastructures scolaires. Ces déclencheurs présentent des seuils spécifiques qui indiquent quand des études de viabilité doivent être réalisées. Deux seuils spécifiques ont été ajoutés à la politique : quand l'effectif scolaire est de 100 élèves ou moins et quand la capacité d'accueil physique de l'école est occupée à 30 pour cent ou moins.

9.6 Lettre de la FCENB – droit de vote à 16 ans

Le président du Conseil d'administration de la FCENB a fait parvenir une lettre au président du CED-DSF-S. La FCENB souhaite connaître la réflexion du CED à ce sujet. Le document en lien avec les désavantages du droit de vote à cet âge a été envoyé aux membres le 23 mars. Le conseiller Émond a fait un bref survol de l'historique du dossier.

2015-04-22 – CED – DSF-S – 240

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil donne son appui au droit de vote à 16 ans puisque cela rejoint les finalités du Conseil (Politique 4.0) et qu'une lettre soit acheminée à la FCENB. (Gilles Cormier, Joël Émond)

Unanimité

Une lettre sera envoyée à la FCENB.

9.7 Lettre – CPAE de l'école Sainte-Anne (examens de français – 11^e)

La présidente du CPAE de l'école Ste-Anne a fait parvenir une lettre au président du CED et au président de la FCENB au sujet de l'examen de français en 11^e année. Afin de mieux analyser la situation, le président a demandé à la directrice générale de présenter, lors de la réunion, les notes de scolarité et d'examen de français 11^e de certaines écoles du district afin d'être plus éclairés sur le sujet. La directrice générale a commenté la documentation insérée au cahier de documentation des membres qui présente les notes de scolarité et d'examen 11^e année des écoles secondaires du district. Pour l'école Sainte-Anne, la note de scolarité est divisée pour représenter les composantes de l'oral, de compréhension et de production écrite.

Le problème est au niveau de la note de l'examen provincial qui est comptabilisée dans la note finale des élèves francophones mais ne l'est pas pour les élèves anglophones. Un membre veut savoir pourquoi il y a une différence entre les deux. La directrice générale explique qu'en français, il s'agit d'un examen de compétences langagières administré aux élèves en 9^e année et ils doivent développer ces compétences au courant de leurs études secondaires. L'examen administré en 11^e année est pour évaluer leurs compétences langagières, tandis que chez les anglophones, il s'agit d'un examen qui évalue la compréhension en lecture et en écriture.

2015-04-22 – CED – DSF-S – 241

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu qu'un comité soit mis sur pied afin d'étudier ce dossier et de proposer des alternatives au CED. (Gérard McKen. Réal Allain)

Unanimité

Ce dossier est confié à la directrice générale.

9.8 Metropolis 2015

Le 17^e Congrès national de Metropolis a eu lieu du 26 au 28 mars 2015 à Vancouver. Le Congrès national de Metropolis est un forum annuel pour des chercheurs, des décideurs politiques et des représentants de communautés et d'organismes d'établissement pour se réunir et échanger des connaissances et des expériences dans les champs de l'immigration et de l'établissement. Le Congrès national de Metropolis 2015 a porté sur les futures tendances, les politiques d'immigration et les défis et opportunités qu'ils créent pour la société canadienne. Le président a fait un bref compte rendu de sa participation à ce congrès.

Parmi les points discutés lors de ce congrès, il fut question du processus d'intégration et de rétention des nouveaux arrivants (élèves) privilégiés par certaines provinces canadiennes. Il serait intéressant de développer de telles stratégies ici. La directrice informe les membres qu'à la suite d'une rencontre avec le secrétariat sur l'immigration, une étude a été entreprise par Angela Aucoin, qui a fait l'état des lieux. La direction générale apportera plus de précision lors de la prochaine réunion.

2015-04-22 – CED – DSF-S – 242

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil demande à la direction générale de lui fournir des données en pourcentage sur le nombre d'élèves immigrants inscrits dans nos écoles et de voir dans les autres provinces qui ont le même pourcentage afin de voir ce qu'elles font pour aller chercher des ressources. (Willy Wilondja, Gérard McKen)

Unanimité

9.9 Candidature – poste de conseiller au conseil communautaire – Centre Ste-Anne

Le conseiller LeBlanc déclare qu'il est en conflit d'intérêt en lien avec ce point et il informe également le Conseil qu'il doit quitter la réunion.

2015-04-22 – CED – DSF-S – 243

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil soumette la candidature de Monsieur Benoit Locas au poste de conseiller au conseil communautaire du Centre Sainte-Anne à titre de 2^e représentant du Conseil. (Gérard McKen, Pamela Robichaud)

Unanimité

La lettre sera envoyée à ce sujet.

9.10 Prix Jean-Robert-Gauthier (FNCSF)

Ce point est reporté à la prochaine réunion ordinaire du CED.

10. Points d'information de la direction générale

10.1 Rapport financier – DSF-S

Le rapport financier du budget du DSF-S a été présenté au Conseil. Pour l'instant, on prévoit toujours un déficit au budget.

10.2 Rapport financier – CED

Le rapport financier du budget du CED a été présenté au Conseil.

10.3 Feuillet d'information pour les députés

En prévision de la rencontre avec le Caucus libéral le 27 avril, les membres sont invités à remettre leurs commentaires dans les meilleurs délais.

10.4 Journée de réflexion sur la langue – 9 mai

Une 2^e journée de réflexion sur la langue aura lieu le 9 mai prochain. Les membres sont invités à s'y inscrire.

10.5 Baccalauréat international – école Sainte-Anne

En raison d'un grand engagement de la part des parents, d'un intérêt de la part du personnel et du fait que les philosophies du BI s'alignent bien avec celles de l'école, l'école Sainte-Anne a décidé d'entamer à l'automne 2013 les démarches de demande de candidature en soumettant un premier formulaire de renseignements à l'organisation mondiale du BI. Dès janvier 2014, un membre de la direction a suivi un cours en ligne à l'intention des coordonnateurs du BI afin de mieux pouvoir mener le processus d'autorisation. Au printemps 2014, un comité d'appui et d'élaboration des statuts et des règlements est mis sur pied. À partir de l'automne 2014, une campagne de sensibilisation et de publicité auprès des parents est lancée. Tout récemment, en mars 2015, la direction de l'école Sainte-Anne a organisé une rencontre destinée aux parents afin de les renseigner davantage sur le BI et sur le processus de demande de candidature. Une campagne de financement est aussi lancée pour recueillir des fonds de 5 000 \$, ce qui représente le coût de la demande de candidature. En avril 2015, l'école Sainte-Anne soumettra la demande de candidature officielle de l'école à l'organisation mondiale du BI.

11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu à l'école des Pionniers le 12 mai prochain.

12. Levée de la séance

21 h 31

Gilles Bourque
Président

Monique Boudreau
Secrétaire